

l'humanité rouge



Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

ECOLE

Que le puzzle se construise !

COMMENT la rentrée scolaire se déroule-t-elle ? Tout est calme, répondront les hommes du pouvoir. C'est mouvementé, répondront les parents et les enseignants.

Comment deux positions contradictoires comme celles-ci peuvent-elles coexister ? Évidemment, le gouvernement pourrait adopter l'attitude de l'autruche, mais ce n'est pas exactement le cas. Alors ?

Alors, la situation est complexe. Côté pouvoir, on annonce tranquillement 6 500 licenciements de personnels non-titulaires. La baisse démographique est, paraît-il, tellement importante qu'elle justifie les fermetures de classes ; mais on avoue en catimini que le nombre d'enfants scolarisés n'a baissé que de 0,03 %. Massivement les élèves de CET/LEP vont exécuter des stages gratuits en entreprise. Tout comme les enseignants pendant leur service et même en dehors de leur temps de travail.

Côté usagers de l'école, on ne se laisse pas faire. L'imagination est au poste de commande de la lutte. Ici, un conseil municipal démissionne en bloc, là des parents séquestrent des enseignants, avec leur accord ; du haut de la plus vieille dame de Paris, des manifestants jettent des tracts. Aux classes sauvages, succèdent les grèves qui sont couronnées par des occupations.

Ce mouvement de lutte existe bel et bien, porté par le mécontentement.

Mais cette forte colère ne transparaît pas clairement dans l'image globale qu'on a de la rentrée scolaire sur le plan national. Car les luttes qui se déroulent actuellement ne sont pas coordonnées sur l'ensemble du pays. Elles sont comparables à des éléments de puzzle, encore épars. Et pourtant, le puzzle pourrait être réalisé, puisqu'il y a homogénéité des mots d'ordre dans l'ensemble.

Qui est le mieux placé pour faire passer l'information de section syndicale en section syndicale, qui peut établir — reposant toujours sur la détermination locale — un programme d'action inter-syndical, sinon les dirigeants de la FEN et du SGEN-CFDT et le SNETP/CGT ? Et c'est là que le bât blesse. On est bien obligé de constater qu'à la différence de l'accord conclu entre les syndicats ouvriers CGT et CFDT, ils ne semblent pas prêts à le faire. Ce n'est pas une raison pour baisser les bras. L'unité des enseignants des différentes catégories, sur la base des intérêts des plus défavorisés, la coordination des actions avec les parents d'élèves et les lycéens sont indispensables à construire. C'est le seul moyen permettant de faire reculer Beullac dont les plans se traduisent par une aggravation du chômage et de l'emploi précaire dans l'école et la dégradation des conditions d'études. C'est cette unité et cette nécessité de coordination qu'il faut faire avancer au sein des syndicats.

Nathalie VILLOTIERS

Contre les lois racistes et antiouvrières Barre-Bonnet-Stoléru GRAND RASSEMBLEMENT NATIONAL FRANÇAIS-IMMIGRÉS

En page 5, le tract d'appel au rassemblement français-immigrés du 29 septembre à Garges-les-Gonesses. Compte tenu des difficultés que rencontrent les organisateurs du rassemblement à acheminer leur appel, en particulier en province, nous voulons ainsi contribuer à le faire plus largement connaître. Sous cette forme, il peut aussi rapidement être reproduit par les associations, organisations syndicales ou politiques qui le souhaiteraient.

Meurtre au grand jour

Les fascistes assassinent à midi, en plein Paris, Goldman antiraciste et révolté

Voir page 3



La veille de son assassinat, mercredi soir, Pierre Goldman était aux « toubas »

Flambée de l'or

Le dollar crève le plancher, l'or grimpe au plafond

DÉPUIS quelques jours, c'est la flambée sur l'or. En deux jours, les cours de l'or ont augmenté de plus de 6 % et de plus de 22 % en un mois. Le prix de l'or dépasse dix fois son ancien prix officiel de 35 dollars l'once. Que signifie, que traduit une telle hausse et quelles sont ses conséquences ?

Août 1971 : Nixon décrète l'inconvertibilité du dollar. Le dollar ne pourra plus être échangé contre de l'or. La raison en était simple : les dollars inondant le monde en abondance et sans proportion — en quantité — avec l'or détenu par le gouvernement US, on aurait bien été en peine, si les détenteurs de dollars avaient demandé leur remboursement en or, de répondre à leur demande, faute d'or.

Mais là où la bât blesse, c'est

qu'arbitrairement le dollar est resté défini par un certain poids d'or, c'est que, depuis 1971, le prix officiel de l'or a été fixé à 35 dollars l'once. Or, depuis cette année-là, le dollar connaît une chute incessante. Résultat : il y a disproportion grandissante entre la valeur du dollar en baisse permanente et le prix de l'or qui, en fait, est beaucoup plus élevé et peut monter sur les marchés libres, comme ceux de New-York et de Chicago, les deux plus gros marchés du monde, où, aujourd'hui, l'or est en folie. Baisse du dollar et hausse de l'or, ce sont là les deux facettes d'une même réalité et qui agissent contradictoirement l'un sur l'autre.

Le dollar baisse. Le prix de l'or, lui, n'a pas de raison de monter. Au contraire : la faiblesse du dollar incite nos capitalistes à s'en débarrasser et à détenir de l'or. Donc, cette hausse de l'or reflète en fait la baisse du dollar et sa hausse contribue encore à faire chuter le dollar.

Mais, le fond du problème, c'est que la faiblesse du dollar reflète les difficultés économiques des USA qui se trouvent relativement en perte de vitesse.

Dans une étude récente de la commission économique des deux Chambres du Congrès US, il est écrit : « Entre 1950 et 1977, la productivité s'est élevée quatre fois plus vite au Japon qu'aux USA ; en France, Italie et Allemagne 2,5 fois plus vite. Bien que nos travailleurs produisent plus que leurs camarades étrangers, l'écart se réduit rapidement. Si les tendances actuelles se maintiennent, les travailleurs allemands et français nous rattraperont dans six ans. Les Japonais et les Canadiens suivront peu après ». Baisse de productivité qui est passée tour à tour de 1976 (plus 3,5 %) à 1977 (plus de 1,6 % de hausse), 1978 (plus 0,4 %) et a décliné de moins 3,3 % pendant le premier semestre de 1979.

Compétitivité émoussée dans certains domaines. Inflation : le rythme annuel de la hausse des prix a atteint 13 % au premier trimestre 1979. C'est tout cela qui s'exprime dans la baisse du dollar ou, réciproquement, dans la hausse de l'or.

Certes, cette hausse de l'or prend des proportions énormes avec la spéculation qui se déchaîne : on achète de l'or en escomptant une hausse encore plus forte afin de pouvoir le revendre et en tirer profit. Et ceci, jusqu'à la chute de l'or,

tout le monde cherchant alors à s'en débarrasser pour en tirer le moins de pertes possibles. Mais si l'or fléchit — ce qui est fort probable — la tempête de la spéculation ne se reportera-t-elle pas sur les monnaies, venant ébranler d'autant le système monétaire international, chacun de nos capitalistes voulant « fuir » les monnaies faibles comme le dollar au profit d'autres plus fortes comme le mark ou le yen.

D'autre part, comme hausse de l'or et baisse du dollar sont intimement liées. Mais qui dit baisse du dollar ou dépréciation monétaire, dit hausse des prix. Inflation qui peut, par ailleurs, s'importer dans les autres pays capitalistes, du fait que le dollar est la monnaie internationale c'est-à-dire celle avec qui l'on peut acheter et vendre à l'étranger. Selon l'ampleur de la baisse du dollar, Carter ne sera-t-il pas contraint à dévaluer le dollar c'est-à-dire à réduire sa valeur officielle en or.

Enfin, les grandes victimes dans cette hausse de l'or et — réciproquement — baisse du dollar, ce sont les pays producteurs de pétrole qui voient diminuer les revenus qu'ils tirent de la vente de leur pétrole payé en dollar, monnaie fondante.

Catherine LEMAIRE.

LE MONDE EN MARCHÉ

En Israel la crise s'aggrave

Il est assez rare dans notre presse que l'on parle de l'Etat d'Israël autrement que pour stigmatiser l'odieuse oppression qu'il fait subir au peuple palestinien ou pour dénoncer son expansionnisme au détriment des autres pays du Proche-Orient. Pourtant la crise économique que connaît actuellement Israël mérite notre attention et l'examen de quelques données chiffrées est fort instructive. Par exemple pour le seul mois d'août, l'indice des prix a fait un bond de 8,4 %. Certains produits alimentaires de base comme le pain, le lait, l'huile ont grimpé de 80 à 200 % en quelques mois. Le taux annuel d'inflation prévu pour les prochains mois atteindra sans doute 100 %.

Les dépenses militaires absorbent plus de la moitié du budget de l'Etat et plus du quart du PNB (produit national brut) et malgré la paix avec l'Egypte, elles

viennent encore d'augmenter. Voilà qui en dit long sur la soi-disant volonté de paix de Begin.

Pour faire face à cette situation catastrophique, le gouvernement israélien a demandé aux Etats-Unis une assistance financière de 3,45 milliards de dollars (15 milliards de francs lourds) soit le double de l'aide que les Etats-Unis ont accordé à l'Etat d'Israël l'an dernier. Il n'est sans doute pas inutile de préciser qu'à lui seul l'Etat d'Israël absorbe la moitié de l'aide extérieure totale versée par les Etats-Unis.

Quand Begin viole sans retenue les droits des Palestiniens, Carter lui fait quelques remontrances, mais continue de payer. Par contre, quand le mois dernier Carter a fait mine de vouloir amorcer un dialogue avec l'OLP, il a suffi que Begin fronce les sourcils pour que Carter s'empresse de renvoyer Andrew Young, son représentant à l'ONU.

HONGRIE

Inflation à gogo

Longtemps, les prix ont été à peu près stables dans les pays d'Europe de l'Est. Et c'était un gros atout de la propagande de ces pays en faveur de leur régime. Mais ces temps sont révolus. Comme les pays de l'Ouest, les pays de l'Est sont la proie de l'inflation. La Hongrie en est le meilleur exemple.

Le 12 juillet dernier, le Conseil des ministres hongrois a décidé un gigantesque train de hausses : plus 9 % pour l'ensemble des prix à la consommation, plus 20 % pour les produits alimentaires.

Le vice-président du conseil des ministres, Istvan Huszar, justifiait ces mesures, dans une interview, en invoquant la nécessité d'avoir « des prix réalistes qui reflètent les variations nationales et internationales de la production et du marché ». Et il évoquait l'augmentation mondiale des prix des matières premières et des sources d'énergie. Comme chacun sait que la Hongrie importe l'essentiel de son énergie d'URSS, le responsable véritable des hausses n'est pas difficile à trouver.

Mais dans l'immédiat, ce sont les gens qui font les frais de ces hausses décidées par le gouvernement. Celui-ci a certes décidé en même temps la distribution d'allocations spéciales aux salariés. Mais elles ne sont guère élevées : de l'ordre de 150 forints, alors

que le salaire moyen d'un ouvrier se situe entre 2 500 et 4 000 forints. Voilà qui ne peut suffire à compenser les hausses ! Et la population a réagi conformément à ses intérêts en manifestant fin juillet à Budapest contre les mesures gouvernementales qui ne sont d'ailleurs pas les premières. En dix ans, (1969-1978), l'inflation a été de quelque 40 % en Hongrie. Et tous les autres pays de l'Est sont eux aussi touchés plus ou moins par l'inflation.

Jean SCHUBERT

AUGMENTATION DES PRIX A LA CONSOMMATION DEPUIS 10 ANS

1969 :	1,4 %
1970 :	1,3 %
1971 :	2,0 %
1972 :	2,9 %
1973 :	3,4 %
1974 :	1,9 %
1975 :	3,8 %
1976 :	5,0 %
1977 :	?
1978 :	9,0 %

LES TRAINS DE HAUSSES DU 12 JUILLET 1979

Ensemble des prix à la consommation	9 %
Dépenses alimentaires	20 %
dont :	
Pain	50 %
Viande	30 %
Lait	20 %
Sucre	23 %
Combustibles, énergie	34 %
dont :	
Electricité	51 %
Chauffage urbain	40 %

Rectificatif

Dans notre dernière édition, à propos du Cambodge, deux coquilles se sont glissées, transformant le sens du texte. Il fallait lire : « Une discussion de la commission de vérification » et non une « division », et plus loin, « le régime pro-vietnamien de Phnom-Penh » et non le régime « provisoire » vietnamien.

Conférence de presse de 13 organisations à propos de l'aide au Cambodge

Un objectif humanitaire ?

Au mois d'août, un avion transportant 35 tonnes de médicaments et de vivres atterrissait à Phnom-Penh. Cette initiative était due à treize organisations françaises et étrangères (*), se présentant comme humanitaires et décidées à venir en aide au peuple cambodgien, victime de famine depuis plusieurs mois.

Jeudi, une conférence de presse de ces organisations avait pour but de rendre compte de cette opération.

Le sort des peuples ne nous est pas indifférent. Le sort du peuple cambodgien, encore moins. Et que, dans le monde, des personnes souhaitent lui venir en aide concrètement, nous semble être l'expression de sentiments de solidarité tout à fait louables.

« C'est sur le plan sanitaire et médical que je vais faire quelques réflexions, à l'exclusion de toute considération politique dans un sens ou dans l'autre, tant sur les causes de l'état actuel au Cambodge que sur la façon dont il se redresse » a dit le représentant de Médecins sans frontières : voilà qui va bien en effet dans le sens d'un soutien humanitaire.

Mais la conférence de presse a montré que d'autres organisations, présentes à la tribune, avaient des objectifs bien différents.

INNOCENT ?

Au nom du Comité français d'aide médicale et sanitaire à la population cambodgienne, deux autres orateurs ont largement développé sur la question des massacres entre 1975 et 1979, au point que ce sujet occupa la plus grande place dans la Conférence : « 30 à 40 % de sacrifiés », « il ne reste plus que 3 à 4 millions de Cambodgiens au Cambodge ».

Ces chiffres sont ceux qui ont été avancés généralement dans la presse. Sont-ils vrais ou faux, il est très difficile de l'affirmer. Au moins faut-il souligner qu'ils ne reposent sur aucune statistique sérieuse et que l'Institut national d'Etudes démographiques donne, lui, comme nombre d'habitants au Cambodge cette année, 8,9 millions...

INQUIETANT

Sur la situation actuelle, à la question : « Dans quelle mesure la présence vietnamienne au Cambodge favorise ou défavorise le peuple cambodgien ? », il fut répondu que « cette présence était minime » et souhaitée par de nombreux Cambodgiens. Voilà une position politique déjà plus inquiétante et dépassant largement le strict cadre humanitaire que le comité s'est lui-même fixé.

Faut-il rappeler que les soldats vietnamiens au Cambodge sont évalués à 150 000 hommes et qu'il y a à peine quinze jours, ils ont utilisé des gaz toxiques contre la population ?

DES SILENCES ELOQUENTS

A propos de l'URSS, un orateur devait dire : « Le

port de Kompong Som a été réouvert et a déjà accueilli un cargo de 13 000 tonnes de riz soviétique ». C'est un aspect des choses mais faut-il laisser de côté que le port de Kompong Som sert aussi et surtout à débarquer des armes soviétiques pour les soldats vietnamiens ?

Et faut-il aussi passer sous silence les questions de certaines organisations comme la Croix Rouge qui s'interroge sur la destination du riz : va-t-il aux populations cambodgiennes ou aux soldats vietnamiens ?

A la question posée à deux reprises dans la salle sur la possibilité d'envoyer de l'aide non seulement aux populations des zones sous contrôle vietnamien, mais aussi aux populations regroupées dans le maquis, il fut répondu brièvement que c'était « difficile », « impossible » à cause de la saison des pluies et du relief. Arguments peu solides. D'ailleurs un des orateurs, en signalant l'aide chinoise aux maquis, a témoigné involontairement que ces obstacles géographiques n'étaient pas insurmontables.

MISE EN GARDE

Enfin, à propos de la reconnaissance diplomatique du gouvernement mis en place par les Vietnamiens, un orateur du Comité a dit : « Cette reconnaissance est souhaitable, je le pense personnellement ».

Cette considération personnelle éclaire d'un jour inquietant la mise en garde adressée aux journalistes, au tout début de la conférence : « Les déclarations qui ont pu être faites par tel ou tel avant cette conférence de presse ont été faites de manières indisciplinées et ne peuvent en aucun cas être reprises comme des déclarations émanant de l'ensemble des organisations qui ont mené cette opération (...). Il faut donc que ce soit clair pour les journalistes : c'est cette conférence de presse, et seulement celle-là, qui rend compte de l'opération d'un premier avion pour le Cambodge ».



Premier succès du Kampuchea démocratique à l'ONU

Le mercredi 19 septembre 1979, par six voix contre trois, la commission de vérification des pouvoirs de l'ONU a décidé de recommander à l'Assemblée générale d'accepter les lettres de créance du gouvernement du Kampuchea démocratique. Ont voté pour : la Belgique, la Chine, l'Equateur, le Pakistan, le Sénégal et les Etats-Unis. Ont voté contre : le Congo, Panama et l'Union soviétique.

Appel de la Croix rouge du Kampuchea démocratique

La Croix rouge du Kampuchea démocratique vient d'être créée pour assister la population du pays victime de la guerre d'agression vietnamienne. Elle est désormais habilitée à recueillir tous les dons et aides accordés par tous les gouvernements, partis politiques, organisations de masse et individus et à en assurer la distribution à toute la population cambodgienne.

Elle a particulièrement besoin de médicaments permettant de lutter contre la malaria, le paludisme, les diarrhées, de fortifiants, de vitamines B1, B6, B12, de pénicilline et autres antibiotiques, de pansements, compresses, couvertures, toiles en nylon, fils ou câbles de nylon (5 mm) et de produits pour purifier l'eau.

Les dons peuvent être adressés au Comité des patriotes du Kampuchea démocratique en France - 53, avenue Lénine, GENTILLY - qui se chargera de les acheminer.

viduelle et ne peuvent en aucun cas être reprises comme des déclarations émanant de l'ensemble des organisations qui ont mené cette opération (...). Il faut donc que ce soit clair pour les journalistes : c'est cette conférence de presse, et seulement celle-là, qui rend compte de l'opération d'un premier avion pour le Cambodge ».

Claude LIRIA

* Aide médicale et scientifique anglaise, centrale sanitaire suisse, Cimade, Comité catholique contre la faim et pour le développement, Comité développement et paix (Canada), Comité français d'aide médicale et sanitaire à la population cambodgienne, Entraide protestante suisse, Médecins sans frontières, Mouvement d'entraide pour le tiers monde, OXFAM (G. B.), Secours catholique, Secours populaire français, Trocaire (Irlande).

A ces organisations (dont plusieurs sont proches du PCF) est venu s'ajouter en dernière minute le Mouvement de la paix.

Obligés de fuir devant l'invasion vietnamienne.

La cible des fascistes : Goldman antiraciste et révolté

Il était 12 h 30 quand Pierre Goldman a été abattu de 3 balles par des tueurs qui ont pris la fuite. Une demi-heure après, ce crime fasciste était revendiqué par le groupe *Honneur de la police* qui, il y a cinq mois, avait plastiqué la voiture d'un militant de la CGT. « Pierre Goldman a payé ses crimes, la justice du pouvoir ayant montré une nouvelle fois ses faiblesses et son laxisme, nous avons fait ce que le devoir nous commandait ».

Voilà la « justification » que se donnent les assassins fascistes. Condamné, sans preuves, en 1974 à la réclusion criminelle à perpétuité pour un double meurtre, qu'il a toujours nié, Goldman a été rejugé et libéré en 1976, reconnu innocent. Voilà ce que les fascistes assassins qualifient de laxisme. Il faut dire que, au cours du deuxième procès, on avait remis en cause le témoignage du flic qui était témoin à charge. Les fascistes n'avaient pas encaissé cette relaxation. Une justice qui revient sur ses erreurs, est à leurs yeux laxiste !

Mais pour les fascistes, Goldman, c'était plus que cette affaire judiciaire, c'était tout un symbole. Un symbole de

tout ce qu'ils haïssent dans leur folie niveleuse et raciste. Né de parents juifs polonais, résistants, Goldman avait participé à la lutte aux côtés des étudiants en Mai 68, puis il était parti se battre au Vénézuéla. De retour en France, sa révolte individuelle l'avait poussé à se marginaliser et à tomber dans la délinquance et le petit banditisme. A partir du moment où il avait avoué trois agressions à main armée, rien de plus facile que de lui coller un double meurtre sur le dos, lui, l'étranger, le révolté.

C'est alors, en prison, qu'il avait écrit *Souvenir d'un juif polonais, né en France*. Il se sentait en sursis. Ne disait-il pas à sa sortie de prison : « Les fascistes vont me tuer ». Depuis, il préparait un nouveau livre et collaborait à *Libération*, à qui d'ailleurs il reprochait sa complaisance vis-à-vis de la nouvelle droite et des symboles punks. Goldman était marié à Christiane, une Antillaise, qui attend un enfant.

A travers Goldman, c'est tout un symbole de révolte contre cette société que les fascistes ont voulu frapper. Léon CLADEL.

Crimes fascistes, renforcement de l'appareil policier et judiciaire vont de pair

Le groupe *Honneur de la police* qui a revendiqué l'assassinat de Pierre Goldman n'en est pas à son premier méfait. Déjà après les manifestations des sidérurgistes à Paris, il avait signé le plastiquage de la voiture de Maurice Lourdez, militant CGT. Il entendait ainsi réagir à l'interpellation du flic provocateur, Le Xuan, par le service d'ordre de la CGT.

Est-ce l'œuvre de flics d'extrême-droite ou de fascistes ? La différence importe peu. L'important, c'est l'apparition de groupuscules fascistes le temps d'un attentat ou d'un crime raciste, tandis que le pouvoir renforce son arsenal de lois répressives, limite le droit de manifester, d'afficher, licencie des délégués syndicaux un peu partout, matraque et expulse les travailleurs immigrés. Dans le même temps, des bombes font sauter les permanences des partis de gauche et

on assiste à des assassinats, des attentats meurtriers contre des organisations du tiers monde, contre des travailleurs en grève.

On est tenté d'établir un parallèle entre l'action aveugle de ces hommes de main et la politique ouverte de répression du pouvoir et du gouvernement contre les travailleurs. Comment qualifier ces actes et ces groupes qui en appellent à une répression plus dure de la part de la police, quand on connaît la

violence avec laquelle les flics ont agressé les travailleurs récemment à Cherbourg, quand on voit les tentatives du pouvoir d'instituer un système d'interdiction professionnelle dans l'administration.

Cet assassinat apparaît dans un climat d'antisémitisme, au moment où l'on entend parler chez certains d'inégalités et de hiérarchie entre les races.

* *Honneur et police, Patrie et police* étaient le nom de deux groupes terroristes au temps de l'OAS.

Hier, ils assassinaient en plein rue.

Une liste trop longue

Contre les travailleurs en lutte : Les 4 et 5 juin 1977, fusillade contre le piquet de grève des *Verreries mécaniques champenoises* à Reims, assassinat de Pierre Maitre.

Contre des travailleurs immigrés des foyers Sonacotra à La Garde le 14 décembre 1977, à Strasbourg le 11 décembre 1977, à Nice en novembre-décembre 1977 et en janvier 1978 ; les 13 et 14 mars 1978 contre le comité de défense des travailleurs immigrés.

Contre les organisations syndicales : L'attentat contre la maison des syndicats de Cambrai le 30 décembre 1977, contre un militant CGT à la manifestation du 23 mars 1979.

Attentats contre les organisations défendant les intérêts des travailleurs.

Le 12 mai 1978 contre la Librairie des Femmes, le 7 janvier 1978 contre la librairie des écolo-

gistes. Contre le Syndicat de la Magistrature les 12 et 19 mai 1978. Contre notre confrère *Libération* le 30 octobre 1978 à Lyon. L'incendie à la Ligue des droits de l'homme le 19 octobre 1977, contre des réfugiés du Chili le 4 juin 1977.

Contre les organisations honorant la lutte anti-nazie. L'attentat le 19 mai 1978 contre la Fédération nationale des déportés, in-

Rassemblement sur le lieu de l'attentat place de l'abbé Georges Henocque (13e arrondissement) Vendredi 18 h 30 à Paris à l'appel de LCR, OCT, CCA, Collectif 23 mars-1er mai, PSU, FA, CINEL, Fédération des radios libres, Parti pris, Collectif autonome.

ternés et résistants patriotes.

Contre les organisations du tiers monde.

Meurtre de Laid Sebaï, gardien de l'Amicale des Algériens en Europe, contre le centre culturel égyptien à Paris, le 16 novembre 1977, contre le Consulat d'Algérie à Strasbourg le 10 novembre 1977.

Contre des organisations de gauche.

De nombreux attentats contre des locaux du PCF le 11 juin 1977 à Paris,

le 14 juin 1977 aux Editions sociales, le 6 juillet 1977 à Aubervilliers, le 21 août, à Châlons-sur-Marne contre les sièges du PCF et du PS, le 29 août 1977 à Nîmes.

Ces nazillons ont assassiné sept personnes en deux ans, après Pierre Maitre, après Laid Sebaï, après Henri Curiel, après JL Lin, militant occitan, après Juan Carasco et Angel Abasolon, réfugiés basques, ils ont assassiné Pierre Goldman le 19 septembre 1979 à Paris. NV

L'équipe du journal *L'Humanité rouge* exprime ses condoléances et sa solidarité aux journalistes de *Libération* frappés par l'assassinat de l'un des leurs.

PARTIS

Le rackets institutionnel

Giscard déclarait au début de la semaine qu'il n'entendait pas faire peser d'un poids excessif la fiscalité sur les Français. Surprise, le conseil des ministres qui se tenait au milieu de la semaine décidait de soumettre au Parlement la création d'un nouvel impôt. L'impôt pour le financement des grands partis.

« MIEUX organiser et rendre plus claires les conditions de fonctionnement de la vie politique française ». Tel est l'argument invoqué pour justifier l'octroi de fonds publics aux partis, au titre de participation à leurs « dépenses de fonctionnement (frais relatifs aux personnels, aux locaux, aux dépenses d'impression) ». Pas n'importe quel parti, vous vous en doutez. Le seuil d'attribution de cette manne de l'Etat est l'existence d'une « représentation parlementaire suffisante » de trente députés ou sénateurs. Autant dire que seules les quatre grandes formations politiques traditionnelles (RPR, UDF, PS, PCF) sont

susceptibles de bénéficier de la subvention.

Il faudrait avoir appris à lire dans *La démocratie française* de Giscard pour voir dans pareille mesure une avancée de la démocratie. De même que la loi électorale qui fut appliquée lors du scrutin pour l'assemblée européenne accumulait les obstacles à l'expression politique de formations politiques nouvelles et les écartaient de l'assemblée en fixant le seuil d'éligibilité à 5% des voix, ce projet gouvernemental a un but explicite qui consiste à enfermer la vie politique dans le cadre étroit des vieilles habitudes. Les par-

tis traditionnels devenant eux-mêmes des institutions.

Financé par l'Etat, le parti en devient en quelque sorte l'appendice, à moins que ce ne soit l'inverse avec la conquête du pouvoir (Etat-UDR, Etat-UDF). Le financement forcé des partis par les contribuables n'est certainement pas l'aspect le moins révoltant de ce projet.

On croyait que la liberté d'adhérer ou non à un parti, de le financer ou non, ça faisait partie des libertés élémentaires au même titre que la liberté du vote. Giscard vient de nous apprendre qu'on s'était trompé. Pierre MARCEAU

PC-PS

Les résultats du sommet

L'ISSUE de la rencontre entre délégations du PCF et du PS, conduites respectivement par Fiterman et Bérégovoy, un communiqué commun a été rendu public dont voici les principaux extraits :

« (Les deux partis) ont confronté leurs conceptions de l'union et de l'action face à la politique du pouvoir. La discussion a confirmé l'existence de divergences tant en ce qui concerne les responsabilités dans l'échec de mars 1978 que les positions adoptées sur d'importants problèmes de la période actuelle » (...)

« Dans le cadre de la contribution concrète aux luttes de classe qu'il appartient à chacune d'elles de développer, les deux formations sont convenues de favoriser les convergences qui

pourraient se manifester sur le terrain même de ces luttes pour la satisfaction des différentes revendications populaires. Ces convergences peuvent également se traduire par la réunion des conseils municipaux d'union de la gauche, notamment en vue de mobiliser l'opinion contre la hausse des impôts et d'exiger l'allègement de l'impôt sur le revenu pour les contribuables à revenu modeste ».

Deux propositions du Parti socialiste n'ont pas été retenues. La première concernait l'établissement entre les deux partis d'un « pacte de non-agression à l'instar de ce qui s'est fait avant le Front populaire ». La seconde consistait en un appel commun aux organisations de base des deux partis pour qu'elles se rencontrent en vue de l'action commune.

Refaire « l'union » ou agir pour l'unité ?

L'ACCORD politique entre le PCF et le PS ne sort guère renforcé (si tant est qu'il existe sur quoi que ce soit) de la réunion au sommet de jeudi qui marquait la reprise de relations rompues depuis l'échec électoral de mars 1978. Il n'est pas sûr que les conditions de la réalisation de l'unité à la base des travailleurs y aient elles-mêmes gagné. Fiterman déclarait après la rencontre : « Pour construire l'union, c'est sur l'action des travailleurs eux-mêmes que nous comptons ».

Mais pour que « l'action des travailleurs eux-mêmes » puisse se développer, sur quoi faut-il compter ? Sur la poursuite de polémiques et de querelles à forts re-

lents politiques ? Car, en définitive, le problème est le suivant : s'agit-il de reconstruire l'union de la gauche faillie en faisant appel aux travailleurs pour qu'ils viennent en renforcer telle ou telle composante ? Ou s'agit-il d'agir pour que l'action des travailleurs puisse se développer contre la politique de Giscard-Barre dans l'unité la plus large ? Si tel est l'objectif, comme nous le pensons, on ne peut le poursuivre en ignorant qu'il existe dans la classe ouvrière différentes organisations, que les travailleurs accordent leur sympathie à des partis différents. On ne peut se prononcer pour l'unité à la base la plus large et faire comme si seul existait le PCF, c'est pourtant ce que font ses dirigeants. Pierre MARCEAU

Bokassa détrôné

Le jeudi 20 septembre 1979, dans la soirée, l'empereur Bokassa a été déposé et la République proclamée. Le bénéficiaire de l'opération, semble être pour l'instant, l'ex-président Dacko, lui-même renversé par Bokassa en 1965, qui était devenu depuis conseiller de l'empereur. Toutefois, il est encore trop tôt pour savoir comment la situation va évoluer dans les prochains jours. Depuis que la commission africaine d'enquête avait confirmé les révélations d'Amnesty International sur les massacres de Bangui, le sort de Bokassa était scellé.

RENAULT-LE-MANS

2 000 ouvriers occupent la gare

Le Mans, correspondance

C'EST le troisième débrayage en dix jours chez Renault-Le-Mans, pour les revendications suivantes : 300 F uniformes, 35 heures, retraite à 55 ans, promotion à l'ancienneté, annulation de deux licenciements.

En effet, mardi 11 septembre, en revenant de la grève, un ouvrier retrouve sa machine en panne. Le chef d'équipe refuse de faire réparer et accuse le travailleur de sabotage. D'autres ouvriers s'en prennent alors à la maîtrise. Un contre-maître reçoit des coups. Deux travailleurs sont sanctionnés.

Vendredi 14, il y a une manifestation de deux heures, où est réclamée en particulier l'annulation de cette sanction. Il faut savoir qu'un des ouvriers a été arrêté quinze jours en mai par suite de manipulation de produits toxiques.

Les syndicats, s'ils condamnent l'expression spontanée de cette révolte, mettent quand même en avant la violence patronale, subie tous les jours : bruit, chaleur, mutation, et condamnent l'attitude de la CGC qui, après avoir traité les ouvriers de « fauves », réclame une répression violente. Les syndicats proposent alors une marche silencieuse à travers les ateliers.

Jeudi, deux heures trente de grève... L'objectif dévoilé

au dernier moment, à l'enthousiasme des plus de deux mille ouvriers présents : l'occupation de la gare du Mans, nœud ferroviaire important. On n'avait pas vu ça depuis les mouvements contre le départ des rapplés en Algérie. Après un défilé au son du clairon, des sifflets, les revendications sont criées sur les deux kilomètres de trajet en ville. Puis quatre ou cinq trains sont bloqués pendant les trois quarts d'heure d'occupation. Les travailleurs sont satisfaits, en particulier de la solidarité des cheminots.

C'est spectaculaire et cela correspond à la volonté de lutter contre le plan Barre. Mais maintenant, que faire ? L'unité syndicale existe au

Mans, mais il ne peut y avoir de victoire sans un mouvement d'ensemble sur les usines de Renault. C'est bien cette incertitude qui fait que le débrayage de ce jeudi était moins soutenu (aux environs de 60 % d'ouvriers au lieu de 90 % mardi).

Déjà des débrayages existent dans d'autres usines, mais la nécessité d'une coordination efficace et d'une profonde unité d'action se fait sentir. Dans le contexte économique, la Régie a ses carnets de commande pleins (voir les bénéfices de cette année), c'est le bon moment pour obtenir de meilleures conditions de vie et de travail.

Grève à Renault-Saint-Jean-de-la-Ruelle

RENAULT-ST-JEAN-DE-LA-RUELLE, grève à 90 % depuis mercredi 19 septembre pour paiement du quart d'heure de douche aux ouvriers qui travaillent à Lille (soutapes des brocheuses), amélioration des conditions de travail, réduction du temps de travail, augmentation des salaires de 300 F uniformément, cinquième semaine de congés payés. L'entrevue des délégués et d'une délégation de quinze travailleurs avec la direction s'est soldée par un refus de celle-ci d'entreprendre des négociations sur les revendications déposées.

A toutes ces revendications, la direction a répondu que cela dépassait le niveau de St-Jean-de-la-Ruelle et qu'elle transmettait ces revendications générales.

IMMIGRES

Journée porte-ouverte au foyer Moïse à Rouen

LES travailleurs africains du foyer Moïse à Rouen sont en grève des loyers depuis neuf mois pour de meilleures conditions de vie : eau chaude dans les douches, personnel d'entretien dans le foyer, équipement de la salle de télévision, de la cuisine, etc.

Dans un tract, le comité de grève du foyer appelle à une journée porte-ouverte. Le texte du tract dit : « Nous n'avons rencontré de la part de la direction que la répression : coupure de chauffage en février, coupure d'eau, de gaz et d'électricité en août, procès le 3 septembre. C'est inadmissible ! Inadmissible que l'on oppose à de justes revendications la répression ; inad-

missible de refuser un minimum de confort à des locataires qui paient très cher leur loyer : 200 F par lit.

Inadmissible que dans un foyer de deux cent personnes, il n'y ait même pas d'extincteurs pour prévoir les risques d'incendie. C'est contre cela que nous luttons. C'est pour que vous puissiez constater vous

même que nous organisons une journée porte-ouverte le samedi 22 septembre à partir de 13 h au foyer Moïse, 14, rue Moïse à Rouen.

Le programme : de 13 h à 14 h 30, visite du foyer ; à 15 h 30, conférence de presse ; à 16 h 30, rassemblement-débat, musique africaine, bouffe, boisson. Venez nombreux soutenir la grève du foyer Moïse ».

Rassemblement départemental
Journée portes-ouvertes
Au foyer Sonacotra de Champigny - 79, rue du Monument à Champigny (94 Val-de-Marne).

Le samedi 22 septembre à partir de 14 h.
Animations culturelles, stands, expositions sur les luttes.

Pourvu que l'hiver ne soit pas trop froid

LES exigences des compagnies pétrolières nous sont connues, alors que l'automne et les premiers frimas s'annoncent. Désormais, il faudra payer l'intégralité du fuel livré dès la réception de la facture.

Une habitude existait, le fuel livré, les familles payaient par mensualités, éta-

lant ainsi les frais de chauffage sur plusieurs mois.

On mesure immédiatement l'ampleur d'une telle mesure : nombre de foyers vont se priver de chauffage, car dans l'incapacité de tout régler comptant.

Voici pour ceux qui se chauffent au fuel, mais pour les autres modes de chauffage, il faut compter aussi

une augmentation sur l'électricité et sur le gaz.

Enfin, autre conséquence du fuel payable dès la livraison, c'est une augmentation considérable sur les charges locatives : les acomptes chauffage demandés en octobre 1979 et en janvier 1980 augmenteront vraisemblablement de 40 %.

RAYMOND-BOUTON (GRENOBLE)

Echec patronal, la mutation des délégués n'aura pas lieu

Grenoble, correspondance

sur la division syndicale.

JEUDI 6 SEPTEMBRE

DES la fin de la première semaine après les congés, on apprend le projet du patron de Raymond Boutons de muter cinq personnes dont trois délégués (deux CGT et un CFDT). Comme par hasard, ils sont tous du même atelier, l'atelier ADH qui a été à l'origine de la grève du printemps dernier.

Quant aux délégués, il s'agit du délégué syndical CGT, du secrétaire du comité d'entreprise CGT et d'un autre membre du comité d'entreprise CFDT, également délégué du personnel et membre du comité hygiène et sécurité.

Raison invoquée : suppression de postes à cause de déplacements de machines et réorganisation des équipes pour une meilleure rentabilité. En réalité, il s'agit d'abord d'une attaque antisyndicale de grande envergure, qui, si elle réussit, aura des conséquences énormes pour l'avenir des syndicats dans l'entreprise.

Les trois nouveaux postes prévus pour les délégués sont trois postes isolés, dont un entraîne en plus un déclassement professionnel (rétrogradation d'OP 1 à OS).

Aussitôt connue, l'offensive patronale est dénoncée devant les travailleurs. Une réunion intersyndicale CGT-CFDT a lieu dès le lundi 3 septembre. Un tract commun est fait, ainsi que des panneaux d'affichage apposés le jour-même.

Pris de court, le patron diffère ses mesures et n'ordonne finalement que la mutation de deux personnes dans un premier temps, dont le délégué syndical CGT, espérant ainsi jouer

Tout l'atelier ADH débraye une demi-heure contre la première mutation d'un travailleur qui ne peut refuser, « sinon c'est la porte ».

VENREDI 7 SEPTEMBRE

La deuxième mutation est ordonnée contre le délégué syndical CGT. Celui-ci répond que l'inspection du travail a été saisie et qu'il attend son avis. La direction le met alors immédiatement « à pied pour une durée indéterminée en attente d'une décision ». C'est peut-être le point de départ de la procédure de licenciement.

Dès 9 h 30, les syndicats organisent un débrayage général de toute l'usine (une demi-heure) qui sera bien suivi, vu les explications déjà données auparavant. Une délégation se rend chez le patron, soutenue par les travailleurs rassemblés devant les bureaux.

A 11 heures, une délégation intersyndicale se rend chez l'inspecteur du travail. L'après-midi, celui-ci reçoit le patron. La mise à pied est alors momentanément suspendue, et le patron accepte une réunion de conciliation pour le lundi matin 9 heures.

LUNDI 10 SEPTEMBRE

Le patron veut que la réunion soit une réunion du comité d'entreprise, ce qui le couvrirait légalement. Les syndicats refusent. Finalement, la réunion a quand même lieu, sous la forme d'une réunion informelle

entre direction, syndicats et inspecteur du travail.

Le patron accompagné de trois acolytes justifie les mutations par des motifs de production. Mais les syndicats réussissent à faire la démonstration :

1) Qu'il n'y a pas véritablement suppression de poste, vu des passages en 2 X 8.

2) Que le choix du délégué a été motivé par des raisons syndicales (heures de délégation).

A la fin, l'inspecteur du travail prend nettement position contre le patron.

A 16 h 30, le patron donne sa réponse : le délégué restera à son poste de travail (horaire normal), le patron préférant en rester là. Depuis, plus rien. C'est une victoire.

QUELQUES LEÇONS

La lutte contre les mutations est toujours très difficile, car au bout du compte, le patron peut toujours licencier, même s'il a tort, et même un délégué contre l'avis de l'inspecteur du travail par le biais du recours au ministre.

Cette fois, cette manœuvre a échoué : parce que les travailleurs ont été mis dans le coup très vite, avant même l'annonce officielle : car dans ces cas-là, on a tout intérêt à mettre les pieds dans le plat, parce qu'il y a eu une bonne mobilisation (deux débrayages et menace d'autres) et unité d'action des syndicats, parce que les syndicats avaient bien préparé un solide dossier juridique et exploité à fond tout l'aspect légal (mise dans le coup de l'inspection du travail, appel à l'expérience des structures syndicales).

Cellule du PCML
Raymond-Boutons

GOVERNEMENT

Quand les conditions de travail deviennent un impératif industriel

LIONEL Stoléro, secrétaire d'Etat chargé de la condition des travailleurs manuels, sévit toujours.

Mercredi 19, au conseil des ministres, il a présenté le bilan des actions du gouvernement pour les conditions de travail et la revalorisation du statut du travailleur manuel. Il faut bien reconnaître que cette charge lui était tout à fait prédestinée, lui qui s'est si bien distingué par ses lois sur les travailleurs immigrés ! Parions qu'il va encore se faire remarquer.

Pour l'instant ses succès sont encore, il l'avoue lui-même, relatifs, à cause du mauvais esprit des patrons : « La revalorisation du travail manuel, constate-t-il à regret, sera un échec total

si elle doit être considérée comme les bonnes œuvres du gouvernement. Elle sera un succès si elle est acceptée comme l'un des aspects de l'impératif industriel qui s'impose à notre pays ». Autrement dit, les patrons français considèrent que les conditions de travail, c'est du social — et ils ne sont pas tellement portés à en faire — alors qu'ils devraient les considérer, comme leurs collègues des autres pays, comme un investissement rentable.

Que le secrétaire d'Etat refuse que ce soit « les bonnes œuvres du gouvernement » ça ne nous surprend guère, voilà un certain temps que nous nous étions aperçus que le gouvernement Barre ne brillait pas par sa vocation « so-

ciale »... Quant aux patrons, qui ne considéreraient pas l'amélioration des conditions de travail comme un investissement, ... mais que font-ils donc quand ils nous proposent les horaires flexibles, le temps partiel, les nouvelles machines qui produisent plus et fatiguent toujours autant (le progrès c'est qu'elles ne fatiguent pas plus !), eux, qui par toute la gamme de chômage partiel et licenciements, accroissent la charge de travail de chaque salarié ? Tout cela en modernisant, bien sûr.

Quand M. Stoléro s'occupe de vous, vous pouvez dormir tranquilles : pour les immigrés, c'était les expulsions, pour les conditions de travail, c'est l'augmentation des cadences.

Claire MASSON

CONTRA AS LEIS RACISTAS E ANTI-OPERARIAS
DE BARRE-BONNET-STOLERU

**Venham todos ao grande
encontro national
franceses e imigrantes
Sábado 29 de setembro a partir
das 14 horas em Garges-les-Gonesse**

Rue des doucettes et chemin des prieuses. Autobus 250B à partir de Porte de la Chapelle,
descer uma paragem antes da ultima.

ضد القوانين العنصرية بار - يوني - ستوليري

هلموا جميعا الى التجمع
الوطني للفرنسيين والمهاجرين

يوم السبت 29 سبتمبر 1979 ابتداء من الساعة الثانية بعد
الذوال (14) - ب قارج لي قوناس -

ANTI İŞÇİ BARRE-BONNET-STOLERU
IRKÇI KANUNA KARŞI

**Fransız yabancı emekcilerin
büyük milli toplantısı
29 eylül cumartesi saat 14 te
Garges-les-Gonesse**

Rue des doucettes e chemin des prieuses.
Otobus 250B, porte de la Chapelle, otobüsten inis en son duraktan bir önce istasyon.

CONTRE LES LOIS RACISTES ET ANTI-OUVRIERES
BARRE-BONNET-STOLERU

**Grand rassemblement
national Français-immigrés
Samedi 29 septembre 1979
à partir de 14h
à Garges-les-Gonesse**

Rue des doucettes et chemin des prieuses.
Autobus 250B, porte de la Chapelle (arrêt avant terminus).

Travailleuses, travailleurs,

La situation sociale de tous les travailleurs de
France continue au fil des mois de s'aggraver :

- Salaire bloqués ;
- Hausses exorbitantes des prix (pain, métro, train, loyer...);
- Augmentation des cotisations de Sécurité sociale, donc baisse des salaires ;
- Plus de 1,5 million de chômeurs ;
- Multiplication des atteintes aux libertés : restrictions du droit de manifestation, d'affichage, de grève...

C'est le serrage de vis général et les mesures qui vont être prises contre les travailleurs immigrés font partie de cette offensive.

Avec ces mesures qui seront votées lors de la session parlementaire d'automne (octobre), toutes les raisons seront valables et surtout légalisées pour se débarrasser d'un travailleur immigré (logement insuffisant pour la famille, chômage, maladie, retour tardif des congés payés, « troubles à l'ordre public », manque de travail dans la région, limitation du nombre d'immigrés par branche professionnelle), internement administratif, pouvoir discrétionnaire de la police pour expulser sans contrôle des tribunaux, situation qui n'a existé en France que pendant l'occupation nazie et pendant la guerre d'Algérie.

En Lorraine, ils ont fait croire qu'avec le départ des immigrés tout s'arrangerait : qu'est-ce qui s'est passé ensuite ? Ce sont les travailleurs français qui ont subi le même sort... et cela se généralise partout, dans toute la France.

Ne tombons pas dans le piège du pouvoir et du gouvernement qui essayent de nous diviser pour mieux frapper ensuite l'ensemble des travailleurs alors affaiblis par la division.

Aujourd'hui plus que jamais, nous devons nous serrer les coudes et montrer que la classe ouvrière de France ne permettra pas qu'on frappe une partie d'elle-même.

Rassemblement contre les lois Barre-Bonnet-Stoléru du Comité de coordination des foyers en lutte, de nombreuses associations de travailleurs immigrés, de nombreuses sections syndicales, UL, UD et UP.

Parmi tous ceux qui se battent dans la classe ouvrière, le pouvoir s'attaque violemment aux travailleurs immigrés, les plus démunis de droits : c'est ainsi qu'il frappe durement les résidents des foyers en lutte depuis presque cinq ans, regroupés dans le Comité de coordination, seul habilité à négocier sur la base de la plate-forme revendicative.

La Sonacotra et le gouvernement ont choisi la répression en expulsant massivement les résidents des foyers. C'est ainsi que des milliers de travailleurs immigrés dorment sous des tentes, privés de tout domicile.

D'autre part, tandis que les expulsions hors du territoire français se multiplient, des dizaines d'attentats et assassinats racistes de travailleurs français et immigrés restent impunis ; la police et la justice ne se pressent pas pour retrouver les coupables.

Le grand rassemblement français-immigrés organisé par de nombreuses associations de travailleurs immigrés, le Comité de coordination des foyers, des sections syndicales CFDT, CGT, des UL, UD et syndicats, c'est le premier pas dans le long chemin que nous avons à parcourir dans la lutte pour notre unité et faire échec aux lois racistes anti-immigrés et anti-ouvrières.

Préparez-le activement dans votre région et venez nombreux au grand rassemblement français-immigrés pour montrer que la classe ouvrière de France ne permettra pas qu'on la frappe indûment et sans riposte.

Non aux lois anti-immigrés ! Droits politiques et sociaux pour les immigrés !

Non aux mesures antisociales et anti-ouvrières ! Non à la division des travailleurs français-immigrés !

Ouverture de négociations globales avec le Comité de coordination !

Non aux expulsions ! Réintégration des résidents sans condition !

COLONIALISME

«Aujourd'hui il y a une prise de conscience de notre identité en tant que Guadeloupéens»

Interview d'un jeune Guadeloupéen

Nous continuons la publication de l'interview que nous a accordée un jeune Guadeloupéen au début des vacances. Après avoir évoqué les méfaits de l'oppression coloniale en Guadeloupe, notamment en matière d'emploi (Voir l'Humanité rouge No 1 129 du 20 septembre 1979) et avoir brossé les principales étapes de l'histoire guadeloupéenne depuis la colonisation (Voir HR No 1 130 du 21 septembre 1979), il aborde dans cette troisième partie la position des différentes forces politiques.

Propos recueillis par René BREAND

René BREAND : Quelle est la position des différentes forces politiques ?

Il y a un certain nombre de gens qui se disent départementalistes, c'est-à-dire qui défendent le statut quo (RPR, UDF).

Actuellement, les trois députés de la Guadeloupe sont RPR. Ils ont fait tout un cirque disant que les Guadeloupéens voulaient rester Français mais ils ont passé sous silence les 60 % d'abstentions aux dernières élections législatives. Car le Mouvement patriotique guadeloupéen avait appelé à l'abstention révolutionnaire et patriotique.

Parmi ceux qui ont voté pour les hommes à Chirac, il y a une proportion énorme de Français qu'on trouve dans l'appareil administratif, les hôpitaux, les PTT, la quasi-totalité des forces de répression, les cadres de certaines sociétés aussi. Tous ces gens, ils occupent l'emploi des Guadeloupéens qui, eux, sont acculés à quitter leur pays. Consciemment ou non, leur présence va dans le sens du colonialisme, c'est-à-dire la créa-

tion d'une colonie de peuplement.

RB : Et les autres forces politiques ?

Le RPR et l'UDF, ce sont les ultra-réactionnaires.

Quant à la gauche, c'est plus subtil: Le Parti dit communiste dit guadeloupéen a été créé en 1958. De fédération du PCF, il est devenu PCG, il a de l'influence dans la couche de la petite et moyenne bourgeoisie guadeloupéenne. Sa seule préoccupation c'est la défense de ces couches-là. Essentiellement, ce sont des fonctionnaires, couche privilégiée, entretenue par les colonialistes. Il faut savoir que représentant 20 % des actifs, ils s'accaparent plus de 50 % de la masse salariale.

Ils sont autonomistes. Une autonomie « démocratique et populaire », c'est-à-dire que, pour eux, la libération doit se faire dans le cadre de la France, c'est un truc très complexe que personne ne comprend. En fait, devant la montée du mouvement populaire, ils sont obligés de parler de libération.

Pour nous, cette organisation est une officine, elle n'a aucune autonomie d'agissement, même si leurs dirigeants disent le contraire. Ils appellent les nationalistes guadeloupéens des gauchistes.

Au cours de ces dernières années, un grand nombre de militants du PCG l'ont quitté pour rejoindre les rangs des forces patriotiques.

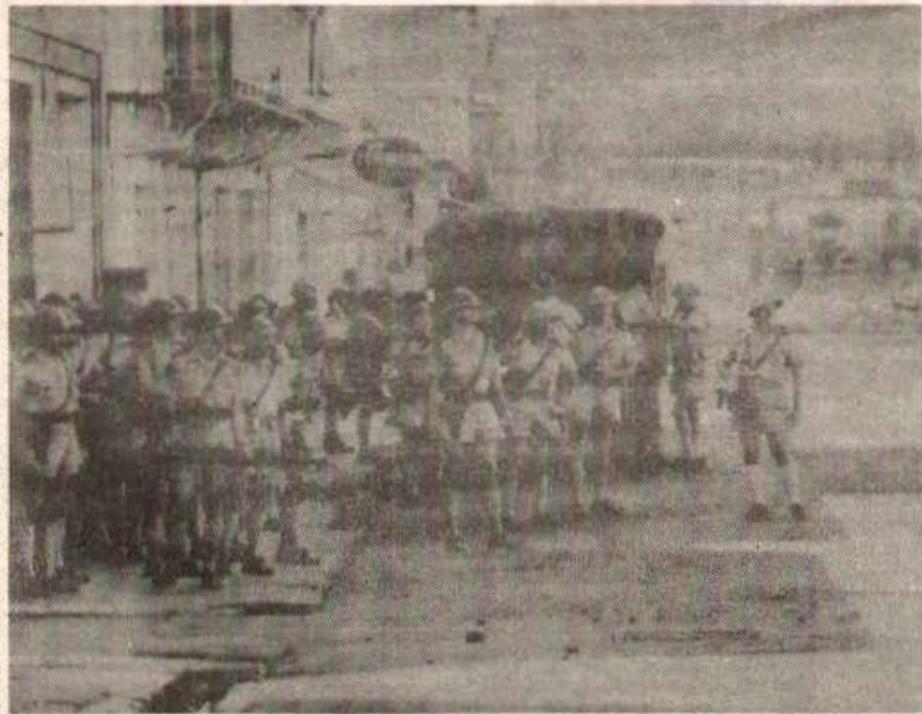
RB : Et le PS ?

Il n'a pas d'influence. Il a une fédération ; des bonzes alimentaires, comme on dit, qu'il présente aux diverses élections.

RB : Quelle est la position de la CGT et de la CFTD ?

Nous, on estime que ce sont des succursales de syndicats français. Mais dans la CGTG aujourd'hui, reflet de ce qui se passe au PCG, il y a beaucoup de contestation, chose qui n'est pas à négliger.

En Martinique, la situation est aussi grave qu'en Guadeloupe. Mais le peuple martiniquais ne s'est pas encore doté d'organisations telles que l'UGTG, l'UPG, l'UTA, le SGEF, des organisations de jeunes, les MRJC, la JOC, la JEC se sont prononcées pour l'indépendance. Aujourd'hui il y a une prise de conscience de notre identité en tant que Guadeloupéens, chose qui progresse à grand pas. Le 1er décembre 1978, a été créée l'UPLG (l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe) qui regroupe les organisations énumérées tout à l'heure.



1967 verra l'éclatement d'un fort mouvement populaire en Guadeloupe. La répression sera féroce : l'actif de la police française sera de plus de cinquante morts.

La nouvelle droite en campagne

CONFERENCE DE PRESSE, COLLOQUES

Les « penseurs » de la nouvelle droite, qui avaient suscité un débat passionné dans la presse, au cours de l'été, viennent de se manifester pour la première fois publiquement par une conférence de presse.

Il s'agit d'Alain de Benoist et des animateurs du GRECE (Groupe de recherche et d'étude pour la civilisation européenne). L'objectif était pour eux de répliquer à la campagne de dénonciation dont ils ont été l'objet, en même temps que de capitaliser l'intérêt suscité par la polémique autour de leurs thèses.

LES penseurs de la nouvelle droite s'exprimaient dans d'obscures revues, peu connues du public: *Eléments*, *Nouvelle École*. Maintenant ils ont investi *Le Figaro-magazine* du groupe Hersant, leurs revues ont gagné des abonnés et vont être diffusées dans les maisons de la presse. A partir du 24 septembre, le GRECE va lancer une « campagne d'information » débouchant sur un colloque au palais des congrès sur le thème « Contre tous les totalitarismes ».

UNE JUSTIFICATION IDÉOLOGIQUE POUR LA BOURGEOISIE

Au cours de la conférence, les tenants de la nouvelle droite ont expliqué qu'ils entendaient « bâtir un corps de doctrine touchant sans aucune exception à tous les domaines de la science et de la vie de l'esprit ».

En fait, donner une justification idéologique plus cohérente à la domination de la bourgeoisie. Il ne s'agit pas moins que de « prendre le pouvoir culturel qui a été trop longtemps monopolisé par les idéologies dites de gauche ».

Le débat d'idées qui s'est pendant très longtemps concentré autour des idées marxistes, ils veulent le déplacer, le changer de terrain,

afin que ce débat porte sur les idées de droite, anti-égalitaires, élitistes et de fait racistes. Voici ce qu'ils ont répondu aux rapprochements faciles à faire entre leurs thèses et les idées nazis: « Il s'agit de déviations haïssables (...). Il est sûr que toute idéologie peut devenir folle, mais le mauvais usage qu'on fait d'une chose ne signifie pas que la chose elle-même soit mauvaise ».

Certes, aucune idéologie n'est à l'écart de vicissitudes. Mais il est clair que les idéologies ne surgissent pas par hasard: elles reflètent les intérêts de classes ou de fractions de classes à un moment donné. Or, une idéologie qui, en pleine crise économique, explique la hiérarchie des exploités par une supériorité génétique naturelle, n'est pas innocente.

Contre la tiédeur et la soumission « qui gagnent les peuples européens », proposer de se battre tous ensemble (exploiteurs, exploités) voilà qui sent le déjà vu. L'union d'un peuple pour un sursaut en pleine crise économique, ça s'est passé en Italie et en Allemagne dans les années 1930.

L'ENSEMENCEMENT DU TERRAIN

Bien sûr, au cours de la conférence de presse, on a interrogé la nouvelle droite sur ses projets politiques:

« Il est bien entendu qu'il ne faut pas tomber dans l'angélisme, répondit Alain de Benoist, il est parfaitement clair que les mouvements d'idées à l'intérieur des sociétés ont un jour ou l'autre des effets qui touchent la sphère du politique. Si cela se produit, ce ne sera pas nous qui le ferons, ce n'est pas notre rôle ».

On peut dire qu'en vulgarisant leurs thèses, ils préparent les esprits et justifient sur le plan des idées des mesures que pourraient prendre le pouvoir. Déjà, les leaders de la nouvelle droite ont leurs entrées dans les cabinets ministériels et dans la majorité. Ils écrivent les livres de Poniatowski ou de Médecin. De plus, on a l'impression que souvent les leaders de la majorité par leurs mesures et leurs propos font échos aux idées agitées par la nouvelle droite. On sait que la nouvelle droite se prononce pour l'euthanasie (arguant qu'elle se pratique chez les animaux). De son côté, dans *Le Monde* du 13 septembre, Lenoir, ancien secrétaire d'État chargé de l'action sociale, faisant des propositions pour « maîtriser les dépenses de santé » (sic) écrivait: « Quoi que les raccourcis soient toujours outranciers, disons que greffer une pile électrique dans le cœur d'une personne de 80 ans pourrait se justifier, si l'on était pas obligé, au même moment, de négliger des milliers d'enfants dyslexiques ou le dépistage précoce des malformations urinaires des enfants ». On a déjà entendu Barre affirmer que « les inégalités de talent » n'étaient pas toutes réductibles. Beullac vient de faire écho aux déclarations de Pauwels sur « l'école de l'effort ». D'autres risquent de venir récolter sur le terrain fétide ensemencé par la nouvelle droite.

Léon CLADEL

Le théâtre noir à Paris

Programmation des spectacles du 4e trimestre 1979

En octobre : 20 h 30 :
9 - 12 : chants et percussions antillais.
13 - 18 : Francis Bebéy.
19 - 31 : Marcel Magnat. Chants et percussions antillais.
9 - 31 : 22 h 30. Josy Mass. Chants guyanais et antillais.

En novembre, aura lieu un mois de la musique brésilienne. D'autres spectacles seront proposés.

Ateliers prévus :

Afro Jazz (Soul jazz). Professeur : Anne Marie, assistante de Lucky Zebila, au centre américain.

Danse africaine :

Professeur :

1) Cisse, directeur et chorégraphe des ballets de l'Afrique noire. Professeur au centre américain.
2) Mata Pierre, chorégraphe du ballet Lemba. Professeur de danse.

Danse et expression antillaise :

Professeur, mademoiselle Vétier.

Danse moderne :

(1 cours D) Enfants — (1 cours P) Adultes : professeur, mademoiselle Briant Montplaisir, assistante pendant deux ans aux États-Unis. Elle a travaillé en tant que professeur à la Martinique.

L. C.

Théâtre Noir : ensemble culturel 23, rue des Cendriers - 75020 PARIS - Tél : 797-85-14.



1978 : les travailleurs de l'hôpital de la Colombière à Montpellier menaient une grève pour l'ouverture de l'embauche et l'amélioration des conditions de travail.

Hôpital de Montpellier : plus de 250 licenciements

Montpellier, cellule santé du PCML

RIEN ne va plus dans le secteur santé à Montpellier. Ce sont 250 licenciements de contractuels et d'auxiliaires annoncés au 1er octobre. L'hôpital compte 6 500 employés dont 1 500 médecins pour 4 200 lits. C'est donc une des plus impor-

Nouvelles économiques

Saint-Gobain Pont-à-Mousson s'intéresse à la CII-Honeywell-Bull

SAINTE-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON (SGPM) va sans doute faire officiellement son entrée dans CII-HB (Compagnie Internationale d'Informatique-Honeywell-Bull) en évinçant la CGE. Il y a maintenant de longs mois que des pourparlers ont lieu entre les deux sociétés. Jusqu'à maintenant CII-HB était une société franco-américaine née de la fusion de CII et de Honeywell-Bull. Honeywell-Bull est contrôlée par Honeywell. De ce fait, la présence américaine est de 47% dans le groupe CII-HB. Saint-Gobain s'intéresse plus particulièrement à la Compagnie des Machines Bull.

La Compagnie des Machines Bull a comme actionnaire le public (60%), l'Etat (20%) et l'OGAGEP (20%) dans laquelle on retrouve la CGE (51%), le Crédit commercial de France et la Société générale.

La politique de SGPM consisterait donc à racheter les parts de la CGE (moyennant une indemnisation de 130 millions de francs tout de même) et à continuer la francisa-

tantes « entreprises » pour une région où le problème de l'emploi est plus que crucial (plus de 11 000 chômeurs à Montpellier).

Début 1979, le Comité technique paritaire où siègent la direction, les représentants des syndicats déclare qu'il faudrait 300 infirmières de plus.

Il faut dire que cette année, 1% seulement du budget de l'hôpital est consacré à l'embauche contre 5% les autres années. Le ministère a réduit les crédits et fin juillet le budget prévu des dépenses à Montpellier est dépassé de 15%.

Alors on passe aux économies non pas sur les dépenses de prestige ou sur du matériel coûteux et inutile.

On économise sur le personnel. Alors que dans de nombreux services, il y a une infirmière pour 30 malades, alors qu'au moment où on licencie, on crée des écoles d'infirmières où on trouve du personnel gratuit (une élève infirmière travaille à l'hôpital et n'est pas payée) qui sera ensuite chômeur.

Les mesures de restriction entraî-

tion du groupe CII-HB.

Les profits juteux à réaliser dans le secteur de l'informatique intéressent plus la SGPM que les pertes dans le secteur du verre plat.

Affaire à suivre.

Quelques données sur la situation de British-Leyland France

BRITISH Leyland International va licencier plus de 25 000 travailleurs qui viendront rejoindre les 18 000 autres déjà licenciés depuis janvier 1978. Selon les déclarations de la direction, il n'y aurait pas de licenciements dans la filiale française. Mais on peut déjà s'interroger sur la sincérité de telles déclarations patronales.

L'embauche est arrêtée en France et les départs ne sont pas remplacés, ce qui est déjà une astucieuse mise en condition. D'autre part, neuf postes de travail sont supprimés. Ceci du fait que la société va ramener ses zones commerciales de 18 à 15 sur le territoire français.

La filiale française est la seule à faire des profits dans tout le groupe. Ses résultats ne laissent apparaître aucun déficit. Le siège de la filiale est à Argenteuil (350 personnes). Il y a

une diminution de la qualité des soins pour les malades, une dégradation des conditions de travail.

On embauche du personnel auxiliaire qu'on débauche quand on veut. Donc, il y a un personnel divisé, mouvant qui devra accepter n'importe quelles conditions de travail dans l'espoir d'une titularisation.

Cette année, toutes les élèves infirmières qui ont eu leur diplôme en juin et qui ont été embauchées l'ont été comme auxiliaire alors qu'avant elles étaient stagiaires et titulaires au bout d'un mois. Certaines vont être licenciées en octobre !

Cette situation qui n'est pas propre qu'à l'hôpital de Montpellier est inacceptable. A l'hôpital, personne n'est indifférent à cette situation. Tout le personnel est intéressé de même que les malades et la population. Tout va être fait pour faire obstacle à ces licenciements.

Les militants du PCML, comme partout où dans la région l'on se bat (Eurocéral, Vallourec), se joignent à l'action des hospitaliers.

ORLEANS

Le foot au service de la lutte

Orléans, correspondant

LE samedi 15, le syndicat CGT des métaux d'Orléans a organisé à Beaugency (près d'Orléans) un match de football au profit des sidérurgistes. Plus d'une centaine de personnes se sont déplacées pour voir jouer les équipes de Tréca (Beaugency) et d'Usinor-Longwy.

Cette rencontre a été l'occasion de rappeler qu'en Lorraine, comme ailleurs, des sidérurgistes se battent pour leur emploi depuis plus de huit mois, chose dont la télévision, la radio et les journaux de la bourgeoisie ne parlent plus depuis bien longtemps.

A l'issue du match, des discussions s'engagèrent avec les sidérurgistes. Non, la lutte là-bas n'est pas finie comme voudraient le voir les maîtres de forges.

une division véhicules Industriels à Gonesse (60 personnes). Cette division est en pleine reconversion et des licenciements pourraient très bien avoir lieu.

Au niveau global du groupe, British Leyland International a vendu un certain nombre de filiales en Europe. Il reste des filiales en Italie, Belgique, France. Le groupe a engagé des pourparlers avec Renault pour uniformiser la production d'organes communs.

Ceci aurait l'avantage pour les capitalistes de supprimer des dépôts, de limiter les références, donc de limiter les frais financiers. La politique industrielle suivie par British Leyland a été de s'appuyer sur les restes de l'empire britannique, de produire des voitures de haut de gamme alors que les autres firmes se mettent à produire en grandes séries des voitures de gammes moyennes moins chères. La firme a vécu sur ses acquis, sur son prestige.

Et comme toujours en pareil cas, elle a fait payer sa politique aux travailleurs en les licenciant. La firme a connu des avatars avec la Rover 3500. C'est une voiture de haut de gamme de 20 CV, élue voiture de l'année 1977.

Elle s'est bien vendue en France jusqu'au jour où le gouvernement a décidé de taxer de 5 000 F les voitures de plus de 17 CV. Les gens ne l'ont plus achetée. Cette mesure du gouvernement français est une mesure typiquement protectionniste car aucune voiture française ne dépasse 17 CV. C'est un moyen d'empêcher la pénétration de voitures étrangères dont la concurrence est un peu trop vive.

L'avenir des travailleurs en France est donc bien incertain et à l'heure actuelle personne ne sait encore ce qui va arriver.

L'Humanité rouge bimensuelle est parue

Le Bimensuel No 61 est paru. Passez vos commandes à l'administration du journal.

- Au sommaire :
- Actualité : La défense en question, Accord CGT-CFDT.
 - Dossier : Rentrée scolaire - Le coup de massue.
 - Analyse : Procès du FLB ou procès de la Bretagne ?
 - Culturel : Bob Dylan. Au-delà du mythe.

Préparation du calendrier 1980

Pour préparer le calendrier 1980, nous avons besoin de photos, dessins, peintures (de préférence des photos) ayant pour thème des portraits. Portraits de femmes, d'hommes, de vieux, de jeunes ou d'enfants, d'immigrés... pris dans leur activités quotidiennes, travail, de tous les jours, loisirs, en ville ou à la campagne, sous la forme de gros plans, de scènes typiques ou originales. Documents personnels anciens ou récents.

Sur le plan technique, utiliser le format minimum de 18 X 24 centimètres. Envoyer les épreuves le plus rapidement possible au journal (BP 201 75926 Paris Cédex 19) en spécifiant « Pour le calendrier 1980 » et au plus tard le mardi 16 octobre.

N'omettez pas de joindre vos nom, prénom et adresse. Si vous ne voulez pas que votre nom apparaisse, indiquez-le. Les envois qui seront retenus recevront en cadeau un abonnement d'un an au bimensuel.

Solidarité avec la jeunesse patriotique comorienne

Le premier septembre, le gouvernement comorien a fait procéder à l'arrestation de plus de deux cents jeunes qui tenaient une « conférence nationale sur l'enseignement ». Plusieurs jeunes sont encore détenus, dont des militants de l'Association des stagiaires et étudiants des Comores (ASEC).

Soirée de solidarité organisée par l'ASEC : samedi 22 septembre à 18 heures. Salle de spectacle de la résidence universitaire d'Antony. (Mo Antony, direction Ligne de Sceaux).

Note de l'administration

Nous demandons aux camarades de régler de toute urgence les bimensuels de juin-juillet-août

Prenez contact avec le Parti communiste marxiste-léniniste

NOM
 PRÉNOM
 Lieu de travail
 Adresse
 Code postal

(A retourner à la boîte postale de l'Humanité rouge).

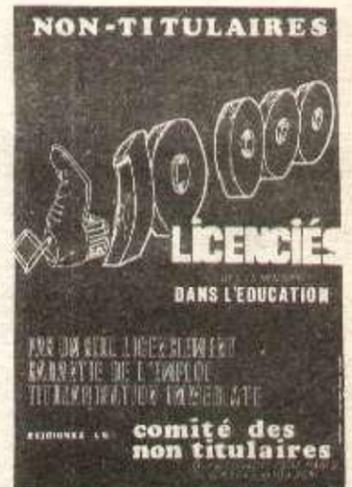
L'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet
 Rédacteur en chef : Jean Quercy
 Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson
 Front ouvrier : Gilles Carpentier - International : Annie Brunel
 L'Humanité rouge - Pour toute correspondance :
 B.P. 201 - 75926 Paris Cedex 19
 CCP : 30 226-72 D La Source
 Tel : 205-51-10

Directeur de publication : André Druéan
 Commission paritaire No 67 952
 Distribution NMPP
 Imprimerie La Nouvelle
 Dépôt légal 2eme trimestre 1979

« Réemploi de tous » « Titularisation immédiate »

Une interview du comité des non-titulaires de l'enseignement de la région parisienne



Le sort des non-titulaires dans l'Éducation nationale, maîtres-auxiliaires, instituteurs suppléants, employés de bureau, est mal connu du grand public. Pourtant, les menaces de chômage qui pèsent sur eux sont tout à fait réelles. Le ministre Beullac prévoit 6 500 licenciements, le SGEN-CFDT 10 000 dès cette rentrée.

Par ailleurs, la réplique syndicale à ces licenciements, quand il y en a une effective, s'annonce plutôt en ordre dispersé. Pour toutes ces raisons, des non-titulaires ce sont regroupés dans toute la France, pour s'opposer à tout licenciement, pour exiger la titularisation immédiate de tous. Cette démarche des non-titulaires est loin d'être antisyndicale, puisque nombre d'entre eux sont syndiqués et poursuivent leur action dans leur propre section syndicale, relevant de la FEN ou non.

Nous avons rencontré des membres du comité des non-titulaires de la région parisienne. Laissons la parole à Michèle, Françoise, Nicolas et Jean-Philippe.

NATHALIE VILLOTIERS : Comment a démarré le Comité des non-titulaires de la région parisienne ?

Nicolas : Dès l'annonce des licenciements, environ fin février, nous nous sommes regroupés. D'une manière générale, les positions attentistes des syndicats ne pouvaient pas satisfaire les revendications des non-titulaires. Notre démarche est double : impulser des actions spécifiques du comité sur ses propres mots d'ordre, placer les syndicats devant leurs responsabilités et qu'ils soutiennent nos actions.

N. V. : Est-ce que cette démarche concerne tous les syndicats ?

Jean-Philippe : Dans la mesure où le Comité regroupe des militants de tous syndicats, ils peuvent être interpellés par notre action.

N. V. : Tous les non-titulaires qui sont arrivés au comité étaient tous syndiqués, alors ?

Françoise : Non. Il y avait des syndicats à la FEN*, au SGEN-CFDT, au SNETP-CGT et des non-syndiqués. Nous avons constaté qu'en ce début d'année, il y avait une augmentation du nombre de syndiqués du SNETP-CGT et de non-syndiqués au comité.

N. V. : Y a-t-il des non-titulaires du primaire dans le comité ?

Michèle : Oui. Mais aux assemblées générales, ce sont surtout des maîtres-auxiliaires et des MI-SE* qui viennent. Les suppléants en primaire sont plus rares, nous préférons en organiser davantage, tout comme

les auxiliaires de bureau.

N. V. : Contre quoi se bat le comité des non-titulaires ?

Françoise : Il lutte pour le réemploi de tous les maîtres-auxiliaires sur poste complet, dans sa discipline. Il y a aussi des gens qui rejoignent le comité sur la base d'une titularisation immédiate, autre revendication du comité. On développe aussi un certain nombre de revendications pour rapprocher notre lutte de celle des titulaires, en proposant le refus des heures supplémentaires aux titulaires et le refus du service, porté à 21 heures cette année, pour tous les maîtres-auxiliaires et les MI-SE.

N. V. : Que proposez-vous aux maîtres-auxiliaires réemployés mais soumis à l'augmentation de service à 21 heures ?

Nicolas : Qu'ils poursuivent leur action dans le Comité de non-titulaires et qu'ils invitent leur section syndicale dans leur établissement à se saisir de leurs problèmes.

N. V. : Est-ce que vous avancez des revendications précises pour les maîtres-auxiliaires au chômage ?

Michèle : Pour l'instant, on fait de l'information sur leurs droits dans la mesure où l'administration ne semble même pas

disposée à se soumettre aux dispositions légales. A la dernière assemblée générale, une commission a été chargée de s'occuper de ces problèmes. (Il semble que les maîtres-auxiliaires ayant plus de trois ans d'ancienneté, sans aucune interruption touchent les 70 %, les anciens 90 %).

N. V. : Quel est le fonctionnement du comité ?

Nicolas : L'animation du comité au début, a reposé sur un petit nombre. Ensuite, il y a eu une assemblée générale à l'issue d'une manifestation, devant le ministre de l'Éducation nationale, qui a déterminé une équipe d'animation de plus d'une vingtaine de personnes. Cette équipe assure deux rôles : la mise en pratique des décisions en assemblée générale, le secrétariat de la coordination des comités des non-titulaires sur la France.

N. V. : Arrivez-vous à établir des liaisons fréquentes avec les autres comités de non-titulaires ?

Nicolas : Des problèmes se sont résolus dans les premières coordinations. Certains comités voulaient s'appeler « comités de maîtres-auxiliaires » et non « des non-titulaires », ce qui limitait le champ d'action et le nombre des personnels touchés.

Dans leur interview, les non-titulaires nous informent de l'occupation d'un établissement scolaire. Leur assemblée générale pour préparer cette occupation a lieu le vendredi 21 septembre à 10 heures et l'occupation doit avoir lieu le même jour.

Pour tout renseignement s'adresser au comité des non-titulaires de la région parisienne, à sa permanence au 8, impasse Crozatier, Paris 12e. Tel : 628-50-49.

N. V. : De quels moyens disposez-vous pour toucher les maîtres-auxiliaires qui ne seraient pas au courant de l'existence du comité ?

Jean-Philippe : le travail de popularisation que nous faisons dans tous les établissements, les collages d'affiches. Et puis nous avons réalisé un fichier qui nous permet de toucher tous les non-titulaires de la région parisienne, auxquels on écrit régulièrement, auxquels nous envoyons nos tracts, etc.

N. V. : Comment parvenez-vous à juger votre audience ?

Jean-Philippe : De plus en plus de personnes prennent contact et participent au comité des non-titulaires et le reconnaissent comme leur instrument de lutte.

N. V. : Quelles actions envisagez-vous pour le moment ?

Françoise : Une occupation de longue durée d'un établissement scolaire. Des membres du comité envisagent une grève de la faim à titre individuel. Dans ce cas, bien évidemment, ils sont soutenus par le comité.

N. V. : Envisagez-vous des actions à l'ANPE ?

Françoise : A l'assemblée générale qui s'est tenue avant la rentrée, on a cherché s'il y avait des moyens de regrouper les non-titulaires sur les ANPE ; malheureusement on s'est rendu compte que les non-titulaires étaient convoqués dans des ANPE tout à fait différentes, en fonction de leur domicile. Alors on a décidé d'aller dans ce qui n'est pas exactement une ANPE, à l'ancienne maison des examens, rue de l'Abbé de l'Épée à Paris, qui est le lien entre l'ANPE et le rectorat. C'est là que sont délivrées les attestations de non-réemploi.

N. V. : Est-ce que vous essayez de lier des contacts avec les parents regroupés ou non dans des fédérations, pour étendre la popularisation ?

Nicolas : C'est difficile. On a sorti deux, trois tracts pour les parents. Ceci dit, on n'a pas encore entrepris de démarche en direction des fédérations et organisations des parents.

N. V. : Et vis-à-vis des parlementaires ?

Michèle : On leur écrit ; en général, ils nous répondent. Ils font des interventions à l'Assemblée nationale, comme celle de Rocard par exemple.

N. V. : Quels liens entretenez-vous avec les différents syndicats, puisqu'ils n'adoptent pas tous la même position vis-à-vis de l'auxiliaire ?

Nicolas : Certains syndicats ne nous reconnaissent pas. Ils nous ignorent. Il y a par ailleurs des signes de reconnaissance de tel ou tel autre syndicat voire un soutien total, comme le SGEN académique de Créteil et de Paris et sporadiquement de Versailles.

Sur le 93 (Seine-St-Denis), le comité des non-titulaires a été mandé aux suppléants qui passaient le concours interne leur adresse pour être contactés par le comité.

Le SNI nous a demandé les noms des suppléants, on lui a répondu qu'il fallait téléphoner au comité, ils ne l'ont pas fait, mais leur démarche est bien une reconnaissance de fait. Loi de la CAPCAM* à Créteil, les dirigeants syndicaux ont cherché à repousser le terme de la réunion parce qu'ils craignaient que le comité des non-titulaires investisse à nouveau le rectorat comme il l'avait fait le 25 avril.

N. V. : Quel est le travail du comité en direction des syndicats ?

Michèle : On diffuse notre plate-forme revendicative, dans chaque manifestation, on défile sous nos banderoles avec nos propres mots d'ordre. Nous défendons cette plate-forme dans nos syndicats respectifs. Ensuite c'est à chaque section de faire passer des motions de soutien au comité. Travail qui porte ses fruits, puisqu'un certain nombre de sections syndicales ont repris le principe du préavis de grève, proposé par le comité, en cas de non-réemploi des non-titulaires sur l'établissement.

* FEN : Fédération de l'éducation nationale qui regroupe 43 syndicats.

* MI-SE : Surveillants

* CAPCAM : Commission administrative de classement des maîtres-auxiliaires.



Le comité des non-titulaires à la manifestation syndicale du 23 mars. (Photo comité des non-titulaires)

Le scandale parmi les scandales

« Nous avons appris récemment l'existence de listings (listes du rectorat) regroupant les maîtres-auxiliaires qui ont effectué l'an passé des suppléances — même s'il n'y a jamais eu d'interruption de travail entre deux remplacements — et les surnuméraires.

C'est ce qu'on appelle les listings parallèles ; ces non-titulaires passeront après tout le monde pour l'attribution de postes, indépendamment de leurs diplômes, de leur situation de famille et de leur ancienneté.

Dans le meilleur des cas, ils recevront des morceaux de suppléances, dans le pire ils iront au chômage. »

Comité des non-titulaires de la Région parisienne.